Analyse de la DHG collèges 2020 :

A la rentrée 2019 l'académie constate des effectifs de 77 882 collègien.ne.s dans le 93. Ils estiment que ces effectifs seront de 79 174 élèves dans les collèges à la rentrée 2020 ; soit une augmentation de 1 292 élèves dans les collèges du 93 pour la rentrée suivante. Hors lorsque qu'on regarde le nombre de classes actuellement dans les collèges du 93 on peut constater qu'il y en a 3 178. Les documents de la DSDEN annoncent un nombre de divisions théoriques à 3 178 !!!

Que cela signifie t-il ? 0 création de classes pour 1292 élèves supplémentaires ? Qu'ils ouvriront des classes aux établissements qui mèneront des luttes syndicales pour obtenir des ouvertures de classes ?

La DSDEN parle officiellement d'un nombre d'élèves par classe dans les établissement non classés de 27 élèves ; le seuil étant jusque là fixé à 26 élèves.

Nous constatons également qu'environ 1000 élèves d'ULIS intègreront des classes alors même qu'ils ne sont pas comptés dans les effectifs. Cela entraîne une falsification de l'E/D face à la réalité que vivent le sprofesseir.e.s et une dégradation de leurs conditions de travail. Les seuils ne sont donc pas respectés et les conditions d'apprentissage des élèves et surtout les élèves ULIS sont dégradés car les professeurs manquent bien souvent de temps (et de formation) pour leur donner l'attention qu'ils méritent.

E/D : Toujours à l'échelle du département, les documents du rectorat nous annoncent en moyenne 23,67 élèves par classe pour la rentrée 2020. A la rentrée 2019 le nombre moyen d'élèves par classe dans le 93 est de 23,35. C'est une nouvelle fois une augmentation générale du nombre d'élèves par classe.
La DSDEN ne compte pas dans ces effectifs l'ensemble des élèves inclus.

La CGT Education 93 revendique la prise en compte de ces élèves inclus dans le calcul du E/D !

H/E : les chiffres de l'académie annoncent une baisse de 0,01 du taux d'encadrement des élèves des collèges du 93 passant de 1,39 en 2019 à 1,38 en 2020. Cette baisse peut paraître minime mais si on ramène cette baisse à l'ensemble des élèves du département ; cela revient à une perte de 791 heures. Donc le nombre d'élèves augmente mais le département n'accorde pas une dotation en

heures proportionnelle à cette augmentation !
C'est encore une fois une baisse des moyens dans le 93 et donc une dégradation des conditions de travail et d'apprentissage des élèves et de la communauté éducative.

Les dispositifs spécifiques : **La DSDEN économise une centaine d'heures sur les dispositifs spécifiques.** La dotation des **U**nités **L**ocalisées pour l'**I**nclusion **S**colaire n'est plus que de 21h : - 3h par rapport à 2019 ! Il en va de même pour les Modules relais qui perdent encore 1 heure de plus à cette rentrée. Ce sont donc les publics les plus fragiles qui vont subir majoritairement cette baisse de moyens.